

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE AGRI-PASSION »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon
Niangon, Sud Ouest non loin de la Station lubafrique, Lot
52, Ilot 50bis

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 30 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE AGRI-PASSION »

Objet : Transformation de produit agro pastoral, Création de marché vivriers, Commercialisation de matériel agro pastoral, Conseil, formation, Import-export, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon
Niangon, Sud Ouest non loin de la Station lubafrique, Lot
52, Ilot 50bis

Dirigeant(s) Mlle VANIE ADOUA ESTHER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05253 du 06/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64682/GTCA/RC/2023 du 06/09/2023

